

1980, année difficile

Gérard Parizeau

Volume 49, numéro 2, 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104130ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104130ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Parizeau, G. (1981). 1980, année difficile. *Assurances*, 49(2), 189–196.
<https://doi.org/10.7202/1104130ar>

Résumé de l'article

Each year, our editor summarizes the main events which took place during the preceding twelve months. Based on approximate figures, he mentions this year the results obtained in the general insurance field, as well as in the life and re-insurance markets, together with the problems which the industry has had to solve, either partially or entirely. In the general insurance industry, the main problem is the cost of claims which is too high, compared with insurance rates that have not been increased during the last two or three years. Although in a better position generally, life insurance has its own difficulties and accomplishments which are interesting to know in a period of extreme instability. The author mentions new coverages as a source of activity and resourcefulness.

1980, année difficile

par

Gérard Parizeau

~

Each year, our editor summarizes the main events which took place during the preceding twelve months. Based on approximate figures, he mentions this year the results obtained in the general insurance field, as well as in the life and re-insurance markets, together with the problems which the industry has had to solve, either partially or entirely.

189

In the general insurance industry, the main problem is the cost of claims which is too high, compared with insurance rates that have not been increased during the last two or three years. Although in a better position generally, life insurance has its own difficulties and accomplishments which are interesting to know in a period of extreme instability. The author mentions new coverages as a source of activity and resourcefulness.

~

C'est l'usage chaque année de passer en revue les événements principaux qui ont caractérisé l'année, tant au point de vue économique que technique. D'autres que nous ont traité abondamment de ce que fut le dernier exercice: mélange de bonnes et de mauvaises nouvelles, d'événements fastes ou pénibles, de résultats satisfaisants et de multiples désappointements. Revoyons quelques-uns de ces faits. À un commerce d'exportation remarquablement actif, facilité en partie par la faiblesse de notre dollar, ont coïncidé des importations au coût accru par la faiblesse de notre monnaie et qui, par réaction, ont contribué à augmenter les prix intérieurs. Et puis, il y a eu la tragi-comédie du pétrole qui a entraîné des conséquences très graves sur le degré d'inflation. Dans notre pays, elle a donné lieu à des batailles verbales entre gouvernements, qui ont contribué par leur caractère à rendre encore plus difficile le règlement d'un problème constitutionnel

pendant, qui oppose durement l'ouest et l'est de notre pays avec le gouvernement central. À tel point que d'un sujet relativement simple, puisqu'il s'agit de faire d'une loi impériale une loi canadienne, on a fait un problème extrêmement complexe. Une fois de plus, logique et politique se sont opposées, au point de demander l'intervention de la plus haute magistrature sur ce qu'il faut penser non pas d'un texte voté par le parlement canadien, mais d'une résolution qu'il se prépare à faire passer par une majorité consentante. Par ailleurs, le problème théoriquement simple oppose le Canada, pays indépendant, à un parlement étranger de qui doit venir la solution. Tout cela serait un peu aberrant s'il n'y avait des raisons d'ordre historique qu'on peut discuter, mais qu'on doit reconnaître quelque illogiques qu'elles puissent paraître.

Dans l'ensemble, on s'est trouvé dans une situation constitutionnelle confuse et, d'autre part, dans une situation politique qui s'est clarifiée à certains points de vue, même si les solutions ont surpris ou étonné beaucoup de monde.

Dans une atmosphère politique assez bousculante, il y a, hélas! la situation économique qui ne se règle pas au Canada, pas plus que dans les autres pays d'Occident; il y a aussi l'inflation qui continue ses dommages, même si elle n'atteint pas les ravages que connaissent certains pays. À cela s'ajoute le chômage. S'il est légèrement en baisse, il souligne un état malsain, surtout parce qu'il comprend une jeunesse bouleversée ou amorphe selon le cas ce qui, dans l'un ou l'autre cas, est inquiétant. Par ailleurs, chose assez curieuse, les difficultés qui sont graves perdent à certains moments leur importance psychologique parce qu'elles paraissent presque normales dans une situation économique anormale, dont le monde occidental repousse la solution ou s'y habitue comme à un mal presque irrémédiable. Trop peu de gens, en effet, s'inquiètent et le disent intelligemment. Pour eux, la vie continue, la charge financière s'alourdit avec les fluctuations monétaires, les problèmes se compliquent, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, sans que l'on aperçoive une certaine lueur à l'autre bout du tunnel.



Que dire de nos problèmes techniques et financiers, c'est-à-dire ceux qui concernent l'assurance, notre préoccupation principale dans l'immédiat, tout au moins?

Si les résultats de 1980 sont médiocres, sinon mauvais dans l'ensemble, certains faits, certains espoirs nous laissent croire que 1982 ou, au mieux, 1981 seront des exercices plus sains en assurance autre que vie.

Mais comment, en 1980, pouvait-on faire mieux avec les éléments dont on disposait: un gouvernement – celui du Québec – qui hélas! ne nous a pas rendu les choses faciles jusqu'ici. Assez curieusement, s'il indique les meilleures dispositions envers l'agriculture, le commerce et l'industrie, il montre parfois envers l'assurance une sévérité et un appétit qui nous laissent un peu pantois. Les pouvoirs publics ne rendent sûrement pas nos affaires faciles, face à un milieu technique surpeuplé et à des tarifs insuffisants. C'est donc au prix d'un grand effort que l'industrie de l'assurance est parvenue à obtenir ce qu'elle a réalisé au Canada; elle s'est trouvée dans un marché fortement influencé par la situation qui existe aux États-Unis dans notre domaine. Et d'abord, la concurrence qui ne s'est pas relâchée. Pour ne pas laisser diminuer leurs affaires, les sociétés ont été prêtes à presque tout, sauf à augmenter les tarifs qui auraient donné à l'industrie les moyens d'action dont elle avait besoin. Voici, à titre d'exemple, l'opinion que le président d'un groupe puissant exprimait récemment aux États-Unis sur la situation technique de son groupe, devant ses actionnaires: «...while inflation continues to increase the price of everything we paid for, the super-stiff competition held prices well below adequate levels. So as surely as night follows day, substantial underwriting losses had to follow, and did.»

191

«In fact, we suffered the largest underwriting loss ever experienced by our group. We were hard hit with claims and losses and a higher than average number of big ones...»

Fort heureusement, alors que l'an dernier le marché américain en particulier était prêt à accorder n'importe quel tarif pour garder ou augmenter ses affaires, cette année les choses semblent changer petit à petit aux États-Unis. On veut bien garder ses affai-

res, presque à n'importe quel prix, mais sans aller jusqu'à l'extrême pour les développer. Il y a là une nuance, un assouplissement que l'on observe également au Canada, tant l'influence américaine y est forte.

192 Ce qui commence à faire réfléchir nos gens, au Canada tout au moins, c'est qu'en douze mois, on a perdu, au point de vue technique, quelque huit cent millions de dollars dans les seules assurances des biens et de responsabilité⁽¹⁾ et que, durant le dernier trimestre de 1980, malgré le rendement financier du portefeuille, les comptes se sont soldés par un déficit de quelques millions de dollars, événement sans précédent depuis bien longtemps et dont on n'est pas du tout heureux. Comme conséquence, il commence à y avoir certains indices de fermeté dans le marché canadien de l'assurance autre que vie. Il y a aussi le fait qu'au Canada, certains groupes ont dû venir à la rescousse pour empêcher la coûteuse disparition d'un assureur en particulier et pour renforcer la situation de quelques autres. L'opération s'est faite avec la collaboration de courtiers, de quelques assureurs et des pouvoirs publics inquiets de la réputation des assureurs, restée intacte jusque-là.

Il fallait quelques nouvelles inquiétantes pour que commence de s'atténuer cette idée de plus en plus répandue parmi les assurés que, dans l'assurance, ce qui compte avant tout, c'est le coût. On ne voulait pas songer au fait que la valeur de l'assurance s'affirme non pas au moment de la souscription du contrat et du paiement de la prime, mais au moment d'un sinistre.

Certains pouvoirs publics eux-mêmes ont admis que seul le plus bas prix possible ne doit pas compter en assurance. *Magasinez*, avait dit un ministre sans doute bien intentionné, en employant un mot que l'Académie française ne reconnaît pas, mais dont s'accommode très bien la pratique canadienne. Et puis, on s'est rendu compte que s'il fallait éviter l'abaissement ou le nivellement des primes, il fallait aussi permettre des augmentations de prix si on ne voulait pas s'exposer à des risques graves. C'est ainsi que, dans l'est et, dans une certaine mesure, dans l'ouest du

⁽¹⁾ Organismes d'État compris, selon une première évaluation.

Canada, on a procédé à réviser certains tarifs avec l'assentiment des surintendants des assurances mis en éveil par un certain nombre d'indices pas du tout rassurants. Quant aux risques commerciaux, dans l'ensemble, la situation reste médiocre, sinon mauvaise, sauf qu'elle ne semble pas se détériorer. Ce n'est pas suffisant pour qu'elle se remette rapidement, mais la tendance, en 1981, nous paraît moins mauvaise. Elle deviendra moins à craindre quand les assurés, comme les assureurs, auront compris qu'on ne doit pas aller au-delà d'un minimum sans courir quelque risque, tant chez les assureurs que chez les assurés au moment du règlement du sinistre.

193



Dans l'ensemble de l'assurance non vie, il y a donc une évolution devant une situation devenue sérieuse. Un rapport sinistres-primés en réassurance allant de 98 à 154% n'est pas sain, en effet, pas plus que ne l'est, en assurance directe, la perspective d'une perte technique de 800 millions⁽¹⁾. Mais quels que soient les correctifs, ceux-ci ne donneront pas immédiatement les résultats favorables qu'on pourrait en attendre. Ce qu'on peut espérer de mieux, semble-t-il, c'est qu'il y ait un redressement progressif, une concurrence moins âpre et, petit à petit, des tarifs plus conformes à un marché où l'inflation, la hausse des prix, les exigences de l'assuré, du garagiste, de l'entrepreneur ou des syndicats, selon le cas, ne jouent plus un rôle presque incontrôlable.



Et maintenant l'assurance sur la vie. Si l'on n'en entend pas parler beaucoup parce que les assureurs n'aiment pas trop causer de leurs affaires et de leurs problèmes, sauf devant des actionnaires ou des sociétaires directement intéressés, elle a elle-même ses difficultés. Ce n'est pas une question de rendement du portefeuille – les taux d'intérêt n'ont, en effet, jamais été aussi hauts; ce qui ne veut pas dire que les assureurs soient les seuls à bénéficier d'une situation extraordinaire. La concurrence les force à verser aux assu-

⁽¹⁾ Y compris les pertes techniques subies par les organismes gouvernementaux, encore une fois.

rés participants une très forte partie des bénéfices réalisés avec les fonds des assurés. À cause d'un rendement élevé et d'une cote en Bourse favorable, les assureurs ont fait des bénéfices très importants dont, encore une fois, les assurés participants ont profité, comme aussi l'État qui encaisse sa part sans vergogne.

194

D'un autre côté, certains faits sont moins intéressants; il y a, par exemple, les tarifs qui vont en décroissant avec le coût de mortalité, mais aussi avec certaines recettes plus ou moins justifiées, mais répandues au niveau de l'assurance comme de la réassurance, à l'instar d'une traînée de poudre. C'est le cas des tarifs des non fumeurs, par exemple. Il est incontestable que, s'il y a eu là une idée intéressante au départ, étant donné les conséquences graves que peut avoir pour certains l'usage du tabac, on est peut-être allé un peu loin dans les modifications de tarifs directs. Au niveau de la réassurance, on se trouve devant un phénomène curieux et inexplicable tout à la fois, puisque le tarif a tendance à décroître avec l'importance des montants, alors que le risque de décès reste le même⁽¹⁾. Il y a là une notion paradoxale, dont on souhaiterait le rejet, sans quoi les résultats seront mauvais avant bien longtemps dans ce domaine que l'on surveille avec un peu d'inquiétude, comme la poule qui, ayant couvé des canards, les voit s'éloigner de la rive dans la mare boueuse. Comme le marché l'indique, il est difficile de trouver un moyen terme ou une solution valable quand la concurrence joue sans frein.

La vente reste valable grâce à l'effort soutenu d'une force de frappe efficace. Ainsi, la production en 1980 a dépassé de 10% celle de 1979. D'autre part, l'encours a maintenu une hausse de 12%, malgré une tendance à l'annulation de certains contrats ou à l'augmentation des valeurs d'emprunt sur la garantie des polices, devant un taux limité à l'emprunt, et très élevé au prêt subséquent fait par l'assuré. Le mouvement au Canada ne semble pas avoir atteint l'intensité qu'il a prise chez nos voisins du Sud. Par ailleurs, il continue à y avoir une forte tendance vers l'assurance temporaire, ce qui apporte un certain déséquilibre surtout que, de son côté, le prix de l'assurance temporaire, sous l'effet de la con-

⁽¹⁾ Sauf, semble-t-il, que pour les gros montants, le taux de mortalité serait plus bas comme aussi la dépense proportionnelle.

currence, continue de faiblir au point d'avoir écarté presque complètement l'élément correctif du placement des fonds. Il y a aussi le recrutement des équipes de vente, qui continue d'inquiéter les assureurs, tant pour le choix des candidats que pour la stabilité des équipes.

Autre chose à signaler. Assez curieusement, devant l'afflux des revenus provenant d'un portefeuille hypertrophié, certains assureurs ont procédé d'eux-mêmes soit à accorder à l'assuré une participation plus élevée dans les bénéfices, soit à augmenter le montant de l'assurance dans le cas des polices participantes ou de certains contrats particuliers. Il y a là un phénomène nouveau, tout au moins dans cette dernière manifestation. Il mérite d'être souligné, tant il indique comme l'opération d'assurance, par le rendement du portefeuille, déborde le cadre initial du contrat.

195



Parmi d'autres initiatives, mentionnons que le marché de l'assurance, en général, est à la recherche d'assurances nouvelles: celle des frais juridiques ou de l'assurance-carrière, par exemple, à une époque où les cadres sont de plus en plus exposés à des changements profonds et subits dans une économie bouleversée et souvent sans pitié. L'assurance existe. Que donnera-t-elle? D'autres formes de garanties voient également le jour, comme celle des grands travaux, qui garantit contre les dommages reliés à la faute de conception ou d'exécution, ainsi qu'aux défauts des produits employés. Et petit à petit, semble s'annoncer un marché d'assurance contre les conséquences imprévisibles des grèves. Là également, il est difficile de prévoir les résultats. Mais ce que nous voulons noter ici, c'est que des formes nouvelles de garanties voient le jour et que, dans l'ensemble, l'industrie fait preuve d'imagination. C'est cela qu'il faut constater comme un indice non de succès dans l'immédiat, mais d'initiative.

Enfin, dernières choses à signaler, quoique d'inégale importance:

- a) on tend à rendre obligatoires les régimes de retraite. Si l'idée en soi est généreuse et, tout à fait dans le cadre de la politique sociale suivie dans notre pays, elle devra être

étudiée avec une extrême attention, car son application aura des conséquences financières d'une très grande importance qui pèseront sur les générations à venir, à cause d'une situation démographique qui va s'accroissant. Il faudrait éviter de faire peser sur nos enfants le poids de décisions généreuses, mais trop hâtives.

- b) l'extraordinaire mouvement de concentration qui s'est propagé plus que jamais en 1980 dans un peu tous les domaines au Canada comme aux États-Unis⁽¹⁾.

196

Il est vrai que, dans l'ensemble, on veille à garder une très grande indépendance d'initiative et d'administration aux entreprises englobées, afin d'éviter le défaut du gigantisme. L'on a compris que l'entreprise doit rester à l'échelle humaine, si l'on ne veut pas qu'elle perde en initiative ce qu'elle gagne en cohésion.

- c) enfin troisième fait, mais d'une importance moindre actuellement: le recours collectif. Celui-ci fait son apparition dans l'assurance et dans des cas tout à fait inattendus. Il sera curieux de voir les résultats qui, collectivement, peuvent atteindre des millions, si le tribunal accepte le litige et la réclamation. Mais cela est une autre histoire dont il faudra attendre le sort pour juger.

Paradoxaux, imprécis, un peu troublants et malgré tout intéressants, croyons-nous, ces propos sont un peu l'image des temps agités que nous vivons.

⁽¹⁾ *Chez nos voisins, en particulier, où elle atteint un chiffre plus élevé que jamais. Ainsi, l'agence de nouvelles U.P.I. a pu écrire récemment: «Investment bankers on Wall Street are once again in the middle of a merger boom with U.S. corporate marriages in the first quarter reaching 599, a jump of 46% from a year earlier and the highest quarterly count since late 1977. Several billion-dollar deals pushed the dollar volume in the three months to a record \$17.5 billion.»*